

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES

ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. R. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale > 26.— > 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

ANNONCES
suisse 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Importation et exportation d'horlogerie pendant le 1^{er} trimestre 1928

II.

Dans notre dernier article (voir *Fédération Horlogère Suisse* du 16 courant), nous avons cherché à brosser un tableau aussi parlant que possible, de la situation générale du marché horloger, pendant le 1^{er} trimestre 1928 et nous y avons fait des constatations plutôt rassurantes. Cela ne signifie toutefois pas que le même mouvement de redressement ait été observé dans tous les pays.

D'après la statistique du commerce extérieur, qui donne des indications pour 59 pays, notre exportation de montres et de mouvements, en prenant en considération le nombre de pièces, a augmenté pour 42 pays, diminué pour 15 pays et est restée stationnaire pour 2; une première remarque s'impose, c'est que le nombre des pays accusant une augmentation, est plus fort que de coutume, ce qui est un indice de stabilité. Les améliorations enregistrées ne sont pas dues, comme c'était le cas en 1925, à des causes accidentelles et extérieures, par exemple élévation des droits de douane, mais semblent plutôt devoir être attribuées au retour progressif à une situation économique plus saine, à une augmentation de la capacité d'achat de la clientèle, qui a, comme conséquence, la tendance marquée par le commerce d'horlogerie, de reconstituer peu à peu des stocks lui permettant de faire face à la demande du public.

La grosse déception nous est procurée par les *Etats-Unis*, à destination desquels nous avons exporté au cours des 3 premiers mois de cette année, 520 mille pièces valant 7,8 millions de francs, contre 702,000 pièces valant 10 millions de fr., soit une différence en moins de 182 mille pièces et de 2,2 millions de fr.

Les mouvements sont en diminution de 71,000 p. (exportation 1928, 396,000 contre 467,000 p. en 1927), les montres métal de 96,000 p. (115,000 contre 211,000 p.), les autres montres de 16,000 p. (5,000 contre 21,000 p.). Nous faisons abstraction des montres argent et des montres or, vu les chiffres extrêmement réduits qui les concernent. Signalons en outre 60 quintaux de pièces détachées finies de montres (position 934) contre 32 q. au cours du 1^{er} trimestre de 1927.

La régression marquée par la statistique était prévue par tous ceux qui connaissent le marché américain; 1928 est, en effet, une « Presidential Year », année d'élection présidentielle et il est reconnu que ces années-là amènent régulièrement un ralentissement des affaires, dont l'horlogerie se ressent peut-être plus que toute autre industrie suisse d'exportation. Il ne faut donc pas s'attendre à une amélioration pour cette année.

L'Allemagne se signale par contre par la continuité du mouvement de reprise, qui s'est déjà mani-

festé de façon caractéristique l'année dernière. Les résultats enregistrés par notre exportation, au cours des 3 premiers mois de cette année, s'il ne sont pas aussi élevés que ceux atteints mensuellement, dans le 2^e trimestre de l'année dernière, n'en accusent pas moins une augmentation, par rapport au 1^{er} trimestre de cette même année.

L'importance du marché allemand pour l'horlogerie suisse s'affirme de plus en plus; la reprise qui s'y est manifestée a du reste suivi une marche parallèle à l'amélioration de la situation économique en Allemagne; on sait, en effet, que l'activité industrielle a marqué de nouveaux progrès et que l'Allemagne de 1928 produit presque autant que celle de 1914, territorialement beaucoup plus grande. De l'avis de certaines personnes bien au courant de la situation, l'année qui vient de se terminer a été pour l'économie allemande la première année normale depuis 1913; la question qui se pose est de savoir si cette prospérité sera de longue durée, si elle s'accroîtra encore? A certains indices, il peut sembler que ce pays ait atteint actuellement une sorte de palier et que la courbe de son activité économique doive rester horizontale en 1928.

Nous avons exporté en Allemagne 265,000 p. valant 4,8 millions de fr. contre 240,000 p. valant 3,7 millions de fr., pendant la période correspondante de l'année dernière, ce qui représente une augmentation de 25,000 p. et de 1,1 million de fr.

Voici le détail pour les différentes catégories d'articles établies par le tarif: mouvements, 1928, (1^{er} trimestre) 66,000 p. contre 59,000 pour la période correspondante de 1927, ce qui fait une augmentation de 7,000 p.; montres métal stationnaires avec 116,000 p.; montres argent 53,000 p. contre 44,000, soit augmentation de 9,000 p.; montres or 22,000 p. contre 18,000, augmentation 4,000 p.; chronographes, etc. 4,000 p. contre 2,000, augmentation 2,000 p.; autres montres 4,000 p. contre 3,000 p., augmentation 1,000 pièces.

L'exportation d'ébauches s'est montée à 19,9 quintaux en 1928 contre 18,7 en 1927 (il s'agit toujours du 1^{er} trimestre) et celle des pièces détachées finies de montres (chablons, etc.) à 59,6 quintaux contre 37,4 quintaux. Il y a une augmentation considérable sur ce dernier article, qui ne laisse pas d'être inquiétante pour l'avenir, car elle est l'indice que la concurrence allemande ne cesse de se développer à l'abri d'un tarif douanier qui lui est extrêmement favorable et grâce à l'appui que lui donnent tous ceux qui, en Suisse, font, directement ou indirectement, l'exportation des chablons.

Une autre manifestation de la concurrence allemande préoccupe les milieux intéressés; il s'agit de l'importation des boîtes allemandes en Suisse, qui s'est encore développée depuis l'année dernière, ainsi que le montre le tableau suivant, où nous avons mis en regard les résultats de l'importation d'Allemagne et de l'exportation, des boîtes de montres en Allemagne, au cours des 3 premiers mois de cette année et de l'année dernière:

	Importation de boîtes allemandes en Suisse		Importation de boîtes suisses en Allemagne	
	1 ^{er} trimestre 1928	1 ^{er} trimestre 1927	1 ^{er} trimestre 1928	1 ^{er} trimestre 1927
Boîtes en métal	71,000	31,500	76,000	5,400
Boîtes en argent	6,000	1,600	4,700	2,800
Boîtes en or	1,600	20	500	1,000

On remarquera l'augmentation considérable des boîtes de montres importées, par rapport à l'année dernière, augmentation qui est, il est vrai, compensée par un développement correspondant de notre exportation de boîtes en Allemagne, et plus spécialement de boîtes en métal. La question d'une augmentation de la protection douanière de l'industrie suisse de la boîte est actuellement à l'étude.

L'augmentation de notre exportation à destination de la *Grande Bretagne* est très marquée: 722,000 p. valant 4,6 millions de fr. contre 640,000 p. valant 3,8 millions de fr., ce qui fait une différence en plus de 82,000 p. et de 800,000 francs.

L'exportation des mouvements a été de 54,000 p., contre 30,000, augmentation 24,000 p.; montres métal 500,000 p. contre 478,000, augmentation 22 mille pièces; montres argent 101,000 p. contre 78 mille, augmentation 23,000 p.; montres or 52,000 p. contre 36,000, augmentation 16,000 p.; chronographes 1,000 contre 500, diminution 400 p.; autres montres 14,000 p. contre 13,000, augmentation 1,000 pièces.

Les affaires ont été très lancées en janvier, dans le commerce de détail, ce qui s'explique de soi-même; le mois de février a été normal, pour un mois de février, c'est-à-dire passablement calme; mars a été plutôt meilleur que l'année dernière, ceci probablement en raison de la préparation des fêtes de Pâques, qui arrivaient plus tôt que de coutume; la marche des affaires a été assez satisfaisante pendant la première quinzaine d'avril, mais s'est un peu ralentie ensuite.

On espère dans les milieux intéressés britanniques que l'année 1927 a marqué le point le plus bas de la dépression économique et il paraît que dans plusieurs branches les affaires vont maintenant beaucoup mieux. On peut constater par exemple que l'industrie du bâtiment, comme d'autres aussi, du reste, manifestent une grande activité, ce qui est très bon signe, car « quand le bâtiment va, tout va », et ceci aussi bien en Grande Bretagne qu'ailleurs. La reprise générale des affaires a comme conséquence directe un accroissement de la capacité d'achat du public, ce dont profite le commerce en général et celui de l'horlogerie et de la bijouterie en particulier.

Nous avons exporté au *Japon* 302,000 pièces, valant 4 millions de fr. pendant le premier trimestre 1928, contre 250 mille p. valant 3,6 millions de fr. pendant la période correspondante de 1927; l'augmentation est donc de 52,000 pièces et de 400,000 francs. Nous ne livrons plus guère que des mouvements finis dans ce pays (288,000 p. contre 239 mille). L'exportation de la montre complète ayant été presque complètement arrêtée par les murailles infranchissables que constituent les droits de douane. A relever aussi que l'exportation des parties déta-

chées finies de montres s'est montée à 38,25 quintaux contre 17,23 quintaux pendant la période correspondante de l'année passée; le chablonnage prend donc sur ce marché, comme hélas sur plusieurs autres, des proportions inquiétantes.

Le marché de l'horlogerie en Italie s'est lui aussi amélioré; nous y avons exporté 136,000 p. valant 3,8 millions de francs contre 76,000 p. valant 2 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 60,000 pièces et de 1,8 million de francs.

L'exportation des mouvements a été de 2000 p. contre 1000, augmentation 1000 p.; montres métal 73,000 p. contre 42,000, augmentation 31,000 pièces; montres argent 23,000 p. contre 16,000, augmentation 7000 p.; montres or 30,000 p. contre 17,000, augmentation 13,000 p.; chronographes 2000 et autres montres 6,000 contre 1000, augmentation 5 mille pièces.

Il a été exporté en Italie pendant le 1er trimestre 1928 20,63 quintaux de pièces détachées finies de montres, contre 18,32 quintaux pendant la période correspondante de 1927.

De janvier à mars, l'exportation de montres et de mouvements marque une tendance à l'augmentation, tendance qui, espérons-le, s'affirmera encore par la suite, à la faveur de la stabilité politique actuelle de l'Italie, qui n'est pas sans exercer une influence favorable sur la situation économique.

Malgré les troubles militaires qui désolent continuellement la Chine, depuis quelques années, notre exportation d'horlogerie a pris un essor sur lequel on n'osait guère compter pendant le premier trimestre de cette année. L'exportation s'est, en effet, montée à 239,000 pièces valant 2,3 millions de francs contre 80,000 p. valant 1,1 million de fr. pendant la période correspondante de 1927; l'exportation a donc triplé par rapport au 1er trimestre 1927 et l'augmentation est de 159,000 pièces et de 1,2 millions de francs.

L'exportation a consisté en mouvements finis, 15 mille p. contre 2,000, augmentation 13,000 p.; montres métal 177,000 p. contre 54,000 p., augmentation 123,000 p.; montres argent 21,000 p. contre 6000 p., augmentation 15,000 p.; montres or 26 mille p. contre 17,000 p., augmentation 9000 pièces.

Si notre exportation en France marque aussi une augmentation, il faut y voir l'effet de l'entrée en vigueur de nouveaux droits de douane, plutôt que celui d'une amélioration du marché de la montre. Nous avons expédié en France, pendant le 1er trimestre, 116,000 pièces valant 2,3 millions de fr., contre 50,000, valeur 1 million de fr. pendant la période correspondante de l'année passée, ce qui fait une augmentation de 66,000 pièces et de 1,3 million de francs.

Le détail de l'exportation est le suivant:

	Augmentation		
	Pièces	Pièces	Pièces
Mouvements	24,000	contre 11,000	13,000
Montres métal	22,000	» 9,000	13,000
Montres argent	10,000	» 3,000	7,000
Montres or	9,000	» 2,000	7,000
Chronographes	2,000	» 1,000	1,000
Autres montres	49,000	» 24,000	25,000
Boîtes de montres:			
métal commun	70,000	» 18,000	52,000
argent	7,000	» 3,000	6,000
or	3,000	» 500	2,500
	q. n.	q. n.	q. n.
Ebauches	94,66	contre 39,49	55,17
Pièces détachées finies de montres	23,63	» 14,56	9,07

Il est à souhaiter que les stocks constitués en France, avant l'entrée en vigueur des nouveaux droits, n'aient pas pour effet de peser sur le marché et de l'alourdir, comme cela s'est produit en Angleterre en 1925.

Certificats d'origine et visas consulaires

Au moment où la Chambre suisse de l'horlogerie consulte ses sections sur l'opportunité d'une inter-

vention de nos autorités fédérales auprès du Gouvernement français, en vue de la suppression des certificats d'origine pour la montre métal et les fournitures, une campagne dans ce sens se dessine actuellement en France.

Le Comité d'action économique et douanière vient d'adresser au Ministère des Affaires étrangères la lettre suivante, qui vient à l'appui des vœux formulés en général dans l'horlogerie suisse.

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur le très grand intérêt qu'attache le commerce français à la suppression des certificats d'origine et des visas consulaires qui les accompagnent.

L'obligation de produire ces documents impose aux importateurs et aux exportateurs des formalités longues, fastidieuses, souvent très onéreuses. Elle est la cause de nombreux retards dans les livraisons, et de fréquents litiges. Elle constitue à n'en pas douter une ce ces « entraves au commerce international » que le protocole de Genève, signé par la France le 3 novembre 1923 et ratifié par le Parlement français le 5 septembre 1926, a solennellement condamnées.

Dans la note que vous voudrez bien trouver ci-jointe, nous avons essayé de montrer par un bref aperçu historique, comment le recours à ces formalités, à peu près abolies en fait avant 1914, s'était imposé pendant la guerre, alors qu'il s'agissait de fermer la porte aux produits en provenance des nations ennemies, et comment, au retour de la paix, l'extrême complexité de notre système tarifaire et contractuel rendit temporairement nécessaire le maintien de ce régime tempéré toutefois par quelques dérogations.

Mais l'évolution heureuse qui s'est manifestée depuis quelque temps dans notre politique commerciale, par l'octroi, à plus de trente nations, du bénéfice intégral de notre tarif minimum, et par l'extension de ce tarif à la plupart des autres pays pour toutes les marchandises qui intéressent leur exportation, en rétablissant de fait, sinon de droit, l'égalité des charges douanières entre les principaux fournisseurs de la France, rend désormais inutile le maintien d'un régime qui n'avait pour raison d'être que la disparité des conditions tarifaires aux marchandises selon leur origine et leur provenance.

Nous ne pensons pas qu'il puisse nous être objecté sérieusement que la suppression des certificats d'origine n'est pas souhaitable parce qu'elle aurait pour corollaire la suppression du visa consulaire, et entraînerait ainsi, par voie de conséquence, un fléchissement sérieux des recettes de chancellerie: il nous semblerait inadmissible, en effet, de maintenir pour des fins exclusivement fiscales, un régime qui n'a été institué que pour des raisons d'ordre économique, qui doit disparaître avec elles, et qui impose désormais au commerce français, et par conséquent aux consommateurs, des charges hors de toute proportion avec les services que l'on peut attendre de lui.

Quant à savoir si l'obligation du certificat d'origine devrait être provisoirement maintenue à l'égard de certains pays extra-européens qui imposent aux exportations françaises des conditions de visa souvent onéreuses et parfois vexatoires, c'est une question d'opportunité sur laquelle il ne nous appartient pas de nous prononcer, mais nous nous permettons de rappeler: 1° que, les pays dont il s'agit n'exportant guère chez nous que des matières premières généralement exemptes de droits de douane, la lutte portée sur le terrain de la réciprocité des obligations apparaîtrait à première vue singulièrement inégale; 2° qu'en maintenant, dans l'intention bien aléatoire d'en faire un instrument de pression, l'obligation du certificat d'origine pour des marchandises dont la consommation française peut difficilement se passer, nous exigeons du commerce français d'importation un sacrifice certain, sans avoir la certitude d'obtenir, en échange, un allègement en faveur de nos exportations: c'est une arme à deux tranchants; 3° qu'en tout état de cause, il importerait d'entrer au plus vite en négociations avec les pays en question pour obtenir la suppression ou tout au moins l'allègement d'un régime infiniment préjudiciable aux intérêts français.

En tout cas, en ce qui concerne les pays d'Europe, aucune réserve de ce genre ne s'impose, et le moment semble venu de prendre en leur faveur une mesure justifiée à la fois par l'orientation nouvelle de notre politique douanière et contractuelle, par le respect de nos engagements internationaux, et par l'intérêt indiscutable du commerce français.

Lettre d'Allemagne

(R.) Lors du 10e Congrès du « Wirtschaftsverband der deutschen Uhren-Industrie », qui s'est tenu à Baden-Baden dernièrement, le président de cette association, M. le Dr. Dienst a donné une intéressante

conférence sur la situation de l'industrie horlogère allemande, qui peut se résumer comme suit:

L'industrie horlogère allemande est actuellement en pleine reconstruction; la situation actuelle est caractérisée par le fait que 5 de ses plus grandes entreprises ont réalisé une espèce de fusion et que, d'autre part, dans toutes les branches de cette industrie, des conventions de prix ont été conclues au cours de ces derniers mois, conventions qui paraissent avoir été tenues plus rigoureusement que les précédentes. La régularisation des prix et de la production, qui n'avait pu être réalisée en 1926, s'est effectuée pendant l'exercice écoulé avec une rapidité surprenante. La situation dans l'industrie horlogère suisse paraît se développer de la même façon, quoique plus lentement.

Sans compter les industries connexes, l'industrie horlogère allemande occupe en chiffres ronds 20,000 ouvriers et 2,000 employés. La valeur des produits exportés par elle annuellement est de 55 millions de marks or environ. Le chiffre d'affaires total peut être estimé de 85 à 90 millions de marks or. Le capital investi peut être évalué approximativement à 100 millions de marks or. Le conférencier ne croit pas que la rentabilité de ce capital dépasse en moyenne 2 %, constatation qui n'a rien de réjouissant.

La situation est stabilisée sur le marché intérieur, tout d'abord pour la raison qu'il est plus facile à surveiller. Ce marché absorbe 30 à 35 % de la production totale. Des conventions rigoureusement tenues, réglementent les prix sur le marché intérieur, pour l'horlogerie gros volume, les montres de poche et les horloges d'édifices et les résultats obtenus sont très satisfaisants. En ce qui concerne les horloges de contrôle, les pendules de la Forêt-Noire et les articles produits par l'industrie de Pforzheim, c'est-à-dire les montres de poche et les montres-bracelets, les conventions de prix sont encore pour ainsi dire inexistantes.

Les conventions relatives à l'horlogerie gros volume qui, comme on le sait, représente la plus grande partie de la production de l'industrie horlogère allemande, méritent de retenir l'intérêt des milieux horlogers; elles lient non seulement les fabricants en ce qui concerne les prix, les conditions de paiement et de livraison, mais étendent aussi leurs effets à leur clientèle, ou tout au moins au commerce de gros. Des contrats ont été conclus avec environ 200 grossistes horlogers qui s'obligent à ne se servir qu'auprès des fabriques affiliées et à s'en tenir, dans leurs relations avec les horlogers détaillants, aux prix et condition de paiement et de livraison qui leur sont fixés. La presque totalité des fabricants d'horlogerie ont adhéré aux conventions, de sorte que la dissidence représente très peu de chose. Les seuls articles pour lesquels l'entente n'a pu se réaliser, jusqu'à maintenant, sont les mouvements de pendules (Hausuhrwerke), ceci provient avant tout de l'éparpillement extraordinaire de la fabrication ainsi que de la diversité des conditions qui règnent sur le marché, sur lequel interviennent non seulement les maisons de la branche, mais aussi les fabricants de meubles et les ébénistes.

Il est clair cependant que la situation ne peut être assainie uniquement par des ententes sur les prix, qui peuvent suffire pendant les périodes de bonne conjoncture, comme celle que nous traversons actuellement, et qui dure depuis 6 mois environ. Ce moyen ne suffit plus au moment où les affaires baissent et il est par conséquent nécessaire que la production elle-même soit réglée. La chose a été prévue, quoique encore de façon sommaire. Le contrôle de la production deviendra de plus en plus efficace grâce à l'établissement d'une statistique, qui permet de surveiller constamment la capacité de production et la rentrée des commandes, dans chaque entreprise. On prévoit pouvoir régler l'offre et la demande, ou, autrement dit, répartir les commandes, pendant les périodes de dépression commerciale, grâce au contingentement de la production des différentes entreprises intéressées.

**

Les lignes ci-dessus ne sont pas dépourvues d'intérêt pour l'industrie horlogère suisse, pour qui les mêmes problèmes se posent, problèmes en partie résolus, du reste, à l'heure actuelle, dans certaines de ses branches, par des moyens se rapprochant de ceux employés par l'industrie horlogère allemande.

Informations

Avis.

Les fabricants qui recevraient la visite d'une demoiselle

Schönbächler, de Bombay, sont priés de nous aviser immédiatement.

— Les créanciers de la maison

Gaedke et Ebert, à Augsburg,
sont invités à se grouper sous les auspices de notre Institution et à nous envoyer le relevé de leur compte en double, afin que nous puissions prendre en mains la sauvegarde de leurs intérêts.

— Nous recherchons un nommé

Louis-Emile Amiguet,
ci-devant établi à La Chaux-de-Fonds (Parc 11). Les personnes qui pourraient nous renseigner nous rendraient service.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold-Robeert 42.

Douanes

Bolivie.

Surtaxe douanière pour envois postaux.

Aux termes d'une communication du Consulat de Suisse à La Paz, les envois de marchandises importés en Bolivie par la voie postale sont soumis, à partir du 15 mai 1928, à une surtaxe de 30 % du montant des droits de douane et des taxes additionnelles.

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou en billets de banque, a été fixé, pour la période du 11 au 20 mai, à 16,03 % (agio du 1er au 10 mai 15,86 %).

Lettonie. — Certificats d'origine.

Aux termes d'une disposition insérée dans le Journal Officiel letton du 4 avril 1928, la légalisation consulaire des certificats d'origine accompagnant les marchandises françaises importées en Lettonie est devenue obligatoire à partir du 16 avril 1928.

Les taxes consulaires pour la légalisation sont perçues conformément au montant de la facture; elles sont: pour un montant inférieur à 2,500 francs, 5 francs; de 2,500 à 5,000, 25 francs; de 5,000 à 10,000, 25 francs; au-dessus de 10,000, 100 francs.

Commerce extérieur

Etats-Unis. — Informations économiques.

En se basant sur les dernières statistiques publiées par le Département de Foreign & Domestic Commerce, on constate que le commerce des Etats-Unis avec l'étranger a une tendance marquée à augmenter, en ce qui concerne les objets manufacturés, et à diminuer, au contraire, pour les matières premières et les produits agricoles.

En février 1928, les exportations d'articles manufacturés se sont élevées à 158,841,000 dollars contre 151,174,000 dollars en février 1927. Celles d'objets semi-manufacturés ont été de 55,762,000 dollars contre 53,120,000 dollars en février 1927.

Les exportations de matières premières, par contre, sont passées de 102,811,000 dollars en février 1927 à 95,292,000 dollars en février dernier. Celles de produits alimentaires bruts avaient été 18,758,000 dollars en février 1927 et ne se sont élevés en février dernier qu'à 13,307,000 dollars.

Les exportations totales en février dernier ont été estimées à 362,685,000 dollars contre 364,385,000 dollars en février 1927.

Les importations de produits manufacturés qui avaient été en février 1927, de 61,402,000 dollars, sont passées en janvier 1928 à 72,209,000 dollars.

Les importations des objets manufacturés avaient atteint, en février 1927, \$ 61,402,000; en janvier 1928, \$ 66,303,000 et en février 1928, \$ 72,209,000. Celles d'objets semi-manufacturés, qui étaient en février 1927 de 52,051,000 dollars sont passées en janvier 1928 à \$ 61,059,000 et en février 1928 à 64,303,000 dollars.

Les importations totales pour le mois de février dernier ont été de \$ 351,151,000 contre \$ 310 millions 877,000 en février 1927.

Chronique financière et fiscale

Prescription des effets de change émis et payables avant le 1^{er} janvier 1925 en Pologne.

(Communiqué du Département politique fédéral).

Le Département politique fédéral rend attentifs les possesseurs d'effets de change payables dans les territoires de l'ancienne Pologne russe, émis et arrivés à échéance avant le 1er janvier 1925, au fait qu'à

teneur d'un décret du président de la République polonaise en date du 14 décembre 1927, ces effets, y compris ceux d'avant-guerre, dont la validité a été prorogée jusqu'à maintenant par voie d'ordonnance, seront définitivement prescrits le 30 juin 1928. Il est recommandé, par conséquent, aux possesseurs de tels effets d'introduire, en temps voulu, une action en matière de change auprès des tribunaux compétents.

Expositions, Foires et Congrès

Conférence internationale du travail.

Ont été désignés en qualité de délégués suisses à cette conférence, qui s'ouvrira à Genève le 30 mai courant:

Représentants du Conseil fédéral: MM. A. Pfister, directeur de l'Office fédéral du travail et H. Giorgio, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, tous deux à Berne;

Représentant des employeurs: M. Tzaut, ingénieur et membre du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, à Genève;

Représentant des ouvriers: M. Chs Schürch, secrétaire de l'Union syndicale suisse et membre du Conseil d'administration du Bureau international du travail, à Berne.

Conférence internationale économique.

M. Walter Stucki, directeur de la Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique, à Berne, a été désigné en qualité de délégué suisse à la deuxième conférence internationale concernant l'abolition des restrictions à l'importation et à l'exportation, qui s'ouvrira à Genève le 3 juillet 1928.

La Suisse et l'Exposition de Barcelone.

La Commission de Surveillance de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, réunie à Berne, le 8 mai 1928, a examiné la question de la participation officielle de la Suisse à l'Exposition internationale de Barcelone de 1929. La Direction de l'O. S. E. C. avait procédé à une enquête préalable auprès des groupements des producteurs suisses.

Une discussion a suivi le rapport de la direction. Aucune décision n'a toutefois été prise. La commission de surveillance se réunira, à nouveau le 4 juin 1928 à Zurich et examinera notamment cette question. En attendant, tous nos lecteurs ayant de l'intérêt pour cette manifestation et qui ne se sont pas encore annoncés voudront bien se faire connaître à la Chambre suisse de l'horlogerie à La Chaux-de-Fonds.

Légations et Consuls

Suisse.

Yougoslavie. Suivant communication de la Légation de Yougoslavie, le vice-consulat du royaume des Serbes, Croates et Slovènes à Bâle a été transformé en consulat. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Sally Guggenheim, nommé consul honoraire.

Danemark. M. Harald de Scavenius, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Danemark et d'Islande, a remis ses lettres de créance au Conseil fédéral.

Allemagne. Suivant communication de la Légation d'Allemagne, M. Gottfried Aschmann, consul général et gérant du consulat d'Allemagne à Genève, a été appelé à remplir d'autres fonctions et M. le Dr. Werner Dankwort, conseiller de légation, a été chargé de la gérance intérimaire de ce consulat.

Dessins et Modèles

Dépôts:

No. 42423. 16 avril 1928, 21 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Machine à rouler les pignons. — *Daniel Charpiloz et frère, Bévillard (Suisse).* Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 42442. 19 avril 1928, 20 h. — Cacheté. — 1 modèle. — Machine à graver et guillocher. — *Lienhard et Co., succ. de R. A. Lienhard, La Chaux-de-Fonds (Suisse).* Mandataire: W. Koelliker, Bienne.

No. 42476. 26 avril 1928, 17 h. — Ouvert. — 1 modèle. — Montre-broche. — *Ida Engel, Lyss (Suisse).*

Modifications:

No. 29136. 14 avril 1918, 20 h. — (IIIe période 1928-1933). — 2 modèles. — Outils de mesurage (calibres-micromètres). — *Fabriques Auréole et Vertex S. A. Succ. de Ph. Wolf, La Chaux-de-Fonds (Suisse);* enregistrement du 1er mai 1928.

No. 34806. 20 avril 1923, 20 h. — (IIe période 1928-1933). — 1 modèle. — Machine à pointiller pour mouvements d'horlogerie. — *Meyer, Tèche et Cie, Cormoret (Suisse);* enregistrement du 23 avril 1928.

Radiations:

No. 22291. 16 avril 1913. — 1 modèle. — Mouvement de montre.

No. 22377. 29 avril 1913. — 1 modèle. — Calotte protectrice pour mouvement de montre.

No. 28993. 28 février 1918. — 1 modèle. — Traceur pour engrenages.

No. 34577. 16 février 1923. — 1 modèle. — Calibre de montre.

Brevets d'invention

Modification:

Cl. 72 c, No. 120853. 21 septembre 1926, 19 h. — Dispositif de remontage automatique. — *Fabrique d'Appareils Electriques Favarger, Société Anonyme, Neuchâtel (Suisse).* Transmission selon déclaration du 6 février 1928, en faveur de la *Favag Fabrique d'Appareils Electrique S. A., 23, Bellevaux Neuchâtel (Suisse).* Mandataires: Naegeli et Co., Berne; enregistrement du 11 avril 1928.

COTES

18, Mai 1928

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 117.— le kilo.
Or fin, pour monteurs de boîtes > 3525.— >
> laminé, pour doreurs > 3600.— >
Platine > 17.50 le gr

Pour platine fourni par les clients, majoration actuelle de fr. 3.50.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 4 en vigueur dès le 15 février 1928.

Londres	Comptant		A terme	
	15 mai	16 mai	15 mai	16 mai
Cuivre	62 9/16	62 19/32	62 25/32	62 27/32
Electrolytique	67 —	67 —	67 1/2	67 1/2
Etain	232 13/16	231 1/16	232 1/16	231 1/16
Plomb	20 5/16	20 3/8	20 11/16	20 3/4
Zinc	26 5/16	26 1/4	25 15/16	25 13/16

Paris	12 mai	14 mai	15 mai	16 mai
Platine	72.000	72.000	72.000	72.000
Or	17.400	17.400	17.400	17.400
Argent	550	550	550	550

Londres

Or — 84/11 1/2 84/10 1/4 84/11
Argent 26 5/16 27 1/16 27 11/16 27 1/2

New-York

Argent 59 1/4 59 5/8 60 — 59 3/4

Change sur Paris fr. 20.35

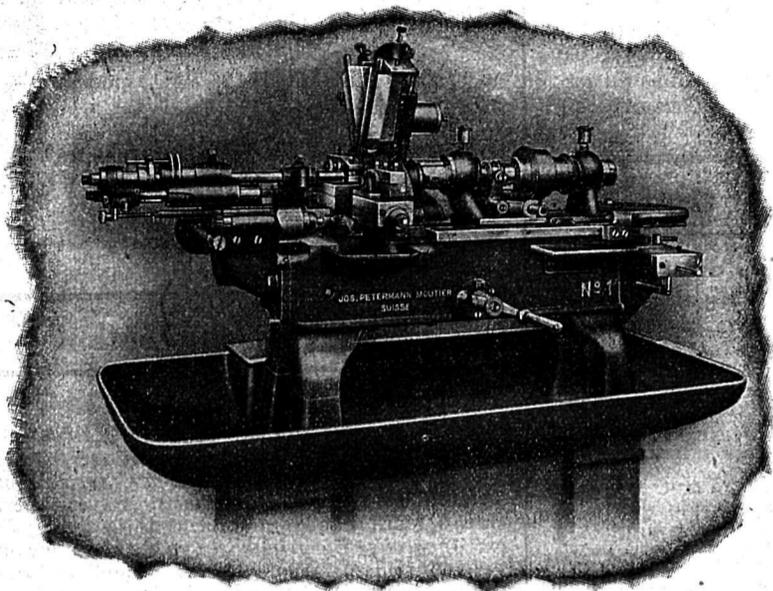
Escompte et change

Suisse: Taux d'escompte 3 1/2
» » avance s/ nantissement 4 1/2

	en francs suisses	Parité Escompte Demande Offre			
		%			
France	100 Frs	100.—	3 1/2	20,35	20,55
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	4 1/2	25,315	25,345
U. S. A.	1 Dollar	5.18	4	5,175	5,20
Canada	1 Dollar	5.18	—	5,17 1/4	5,20 1/4
Belgique	100 Belga	72.05	4 1/2	72,30	72,60
Italie	100 Lires	27.27	6	27,25	27,45
Espagne	100 Pesetas	100.—	5	86,80	87,20
Portugal	100 Escudos	560.—	8	21,50	23.—
Hollande	100 Florins	208.32	4 1/2	209,20	209,60
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	7	124,05	124,30
Autriche	100 Schilling	72.93	6	72,90	73,20
Hongrie	100 Pengös	90.64	6	90,525	90,625
Tchécoslov.	100 Cour.	15.33	5	15,36	15,38
Russie	100 Roubles	266.67	10	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4	139,10	139,40
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	138,90	139,10
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5	139,10	139,30
Bulgarie	100 Leva	100.—	10	3,70	3,80
Roumanie	100 Lei	100.—	6	3,20	3,23
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	6	9,13	9,135
Grèce	100 Drachm.	100.—	10	6,75	7.—
Pologne	100 Zloty	58.13	8	58.—	58,50
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	2,55	2,75
Finlande	100 Mks finl.	100.—	6 1/2	13.—	13,15
Argentine	100 Pesos	220.—	6 1/2	221,50	222,25
Brésil	100 Milreis	165.—	—	62.—	63.—
Indes	100 Roupies	168.—	7	189.—	192.—
Japon	100 Yens	258.—	5,48	240.—	244.—

Imprimeurs: Haefeli & Co., La Chaux-de-Fonds.

+ Photogravure - Hélio-Roto +
 Galvanoplastie - Reliure - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16



Ateliers de Constructions Mécaniques
JOSEPH PETERMANN
MOUTIER

Nous construisons actuellement les machines les plus perfectionnées pour le **décolletage** de pièces d'horlogerie pivotées et avec piqûres.

*La plus haute précision
 obtenue jusqu'à ce jour!*

3246

FABRICANTS D'HORLOGERIE SOIGNÉE

Si vous avez besoin :



d'axes de balanciers pivotés
 de tiges d'ancre pivotées
 d'échappements pivotés
 de grandes-moyennes à tiges pivotées
 de petites-moyennes à pivots levés
 de champs à pivots levés

de chaussées et grandes-moyennes percées outre
 de minuteriers, piliers canons, tiges, etc., etc.
 d'arbres de barillet qualité extra soignée.

Adressez-vous à une maison de confiance qui soit à même de livrer rapidement et bien : Ces avantages, c'est la fabrique

„AZURÉA“ CÉLESTIN KONRAD
à MOUTIER

qui peut vous les offrir, seule maison vraiment spécialisée et ne fabriquant que ces articles. 457

Sur demande spéciale, n'importe quelle commande pressante peut être exécutée dans les 24 heures.

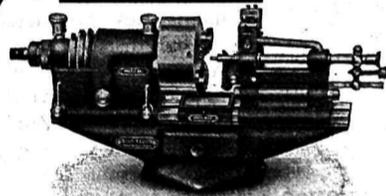
— Demandez échantillons et prix s. v. p. —



FABRIQUE DE RESSORTS
PAUL DUBOIS
CORGÉMONT

MAISON RENOMMÉE POUR SA
 FABRICATION RÉGULIÈRE

N'EXIGEZ



Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé.

que les **Machines HAUSER**

SPÉCIALITÉS :

Machines de sertissages modernes
MACHINES D'ÉBAUCHES

HENRI HAUSER S. A.
 Fabrique de machines de précision

BIENNE Tél. 53
DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS!
 Evitez les imitations. 3799

FABROSSAL S. A.
 RENENS p/Lausanne

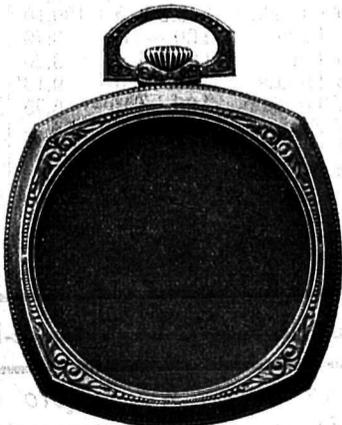
livre toutes les brosses nécessaires à 228
L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

— Offres et échantillons sur demande —

Prix avantageux. Téléphone 01.403. Livraison immédiate.

MANUFACTURE de BOITES de MONTRES

PAUL BOUVIER À ST-URSANNE



Usine la mieux outillée pour la fabrication en série de tous genres de boîtes de montres
 soignées, en **Plaqué or - Nickel - Bronze - Electro**
Veil argent - Eau fortes - façon niel et acier. 514

Savonnettes et lépines, formes classiques et modernes, tous décors.

Boîtes à vis.

Boîtes Smoking.

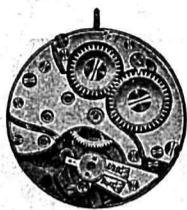
Etuis p^r montres auto. toutes grandeurs.

**Chevalets
 de formes**

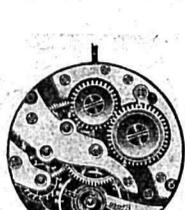
Calottes portefeuilles, lunettes de formes.

Calottes bracelets, toutes formes.

Calottes portefeuilles, lunettes à vis.



10 1/2 lig., c. 128
ancr. à vue



10 1/2 lig., c. 390
ancr. à vue



9 3/4 lig., c. 385
ancr. à vue



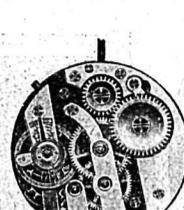
8 3/4 lig., ancr. à vue
Ech. 8 3/4 et 10 1/4 lig.



8 3/4 - 9 lig., c. 406
cyl. à vue



9 lig., c. 355
cyl. bascule



10 1/2 lig., c. 213
cyl. bascule



10 1/2 lig., c. 295
cyl. à vue



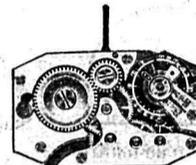
6 3/4 lig., c. 290 cyl.
Larg. 4320 - Long. 2460



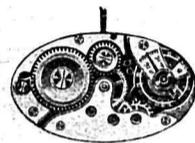
6 1/2 lig., c. 415 cyl.
Larg. 4480 - Long. 2495



6 lig., cal. 345 ancr.
assort. 8 3/4 lig.
Larg. 4400 - Long. 2270



6 3/4 lig., c. 411
assort. 10 1/2 lig.
Larg. 4320 - Long. 2460



6 1/2 lig., c. 425
assort. 10 lig.
Larg. 4480 - Long. 2495



5 1/4 lig., c. 370, assort. 8 3/4 lig.
Larg. 4280 - Long. 1920



5 1/4 lig., c. 495 cyl.
grand échapt. 10 1/2 lig.

L'ÉBAUCHE DE QUALITÉ

**NOUVEAUX
CALIBRES**



5 1/4 lig., c. 497 cyl., assort. 10 1/2 lig.



7 3/4 lig., cyl. à vue



5 1/4 lig., c. 372 ancr.

→ CHROMAGE

*Procédé unique et de
dernier perfectionnement*

Travail garanti
à l'intérieur et à l'extérieur des boîtes

Sans faches et d'un brillant absolu

Prix sans concurrence et livraison rapide

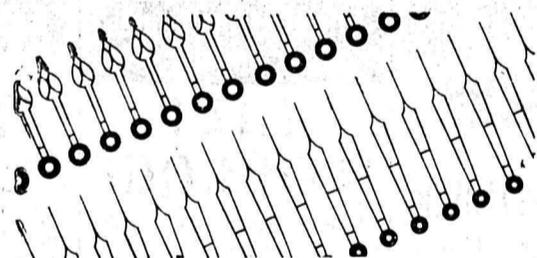
Echantillons à disposition

Nous nous chargeons aussi du chromage
de n'importe quel article de série

G. Pfund & Cie

Fabrique de Boîtes 825

Madretsch - Bienne



Aiguilles lumineuses flexibles et résistantes

Fixation de la matière lumineuse
par un procédé qui la rend si adhérente
qu'on peut courber l'aiguille sans qu'elle
rompe ou s'écale.

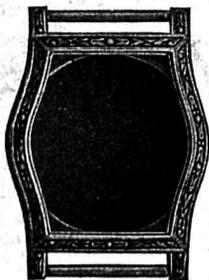
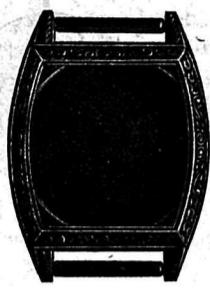
Les cadrans et aiguilles garnis par
notre procédé sont appréciés par les plus
grandes fabriques d'horlogerie. Notre
spécialisation dans ce travail vous garantit
la meilleure qualité et les prix les plus
modérés.

*Prix modérés, pose
rapide et impec-
cable. - Livraison
dans les 24 heures.
Demandez le tarif-
Représentation pour
la Suisse des ma-
tières lumineuses
MERZ & BENDELI
- Bümliz -*



TÉL. 14.38

L. MONNIER & Co
LA CHAUX-DE-FONDS

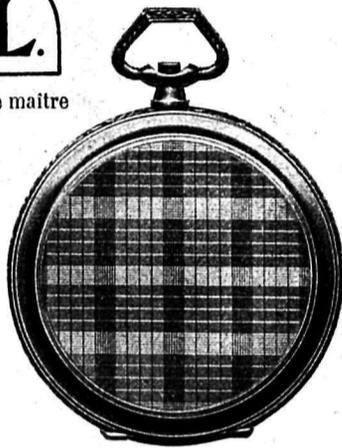
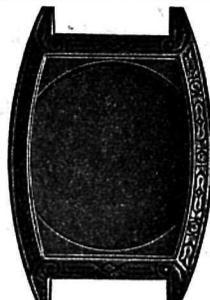
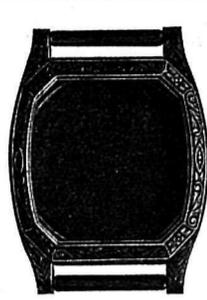


Louis Lang S. A., Porrentruy

Quelques modèles des genres que nous exécutons en
argent, métal et plaqué or laminé

Toutes grandeurs

851



JURA WATCH Co., Delémont (Swiss)

Manufacture de Montres Roskopf soignées et à bon marché pour tous pays.

La plus grande production en savonnets électro et dorées, simple et garanti à l'acide.

Spécialité pour l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud,
l'Angleterre et Colonies.

Montres portefeuilles 19-26 lig.

Continuellement des nouveautés.

688



N'apportez pas vos annonces
à la dernière minute.

DIVERS

HAMBURG

Export - Vertretung

leistungsfähiger Uhrenfabrik für billige, dauerhafte Taschenuhren gesucht.

Angebote unter H. G. 16098 an Ala-Haasenstein & Vogler, Hamburg 36. 852

ASSOCIÉ

avec ou sans part active

avec apport de 30-40.000 frs. demandé par entreprise prospère (fabrique de boîtes).

Offres sous chiffre A 2279 Sn à Publicitas Berne. 853

Achat et Vente

11,8mm, 23,6mm

(5 1/4, 10 1/2 lig.)

Mouv. 23,6mm (10 1/2 lig.) F. H. F., 15 rub. bal. coup. sp. plat. Mouv. dito, sp. Breguet. Mouv. 11,8mm (5 1/4 lig.) A. S., 15 rub. sp. plat. Disponibles de suite. 849 Prix très avantageux. Adresser offres sous chiffre O 6638 à Publicitas St-Imier.

Offres et Demandes d'emplois

CHEF TECHNIQUE

première force, ayant grande expérience dans la fabrication moderne d'horlogerie et la conduite du personnel, cherche changement de situation pour époque à convenir.

Adresser offres s. chiffre P 21700 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 740

Horloger-rhabilleur

ayant fréquenté l'école d'horlogerie du Locle

cherche engagement

dans le pays ou l'étranger.

Offres s. chiff. V 2262 Sn à Publicitas Soleure. 845

Achat et Vente

A vendre 104

bracel. extensibles

or 18 k. 844

Case postale 7045, Bienne.

Mouvements

11,8 mm. (5 1/4 lig.) 15 rubis, sans marques sont offerts, bonne qualité. Faire offres sous P 1222 N à Publicitas Neuchâtel. 847

Achat et Vente

Mouvements cylindre 2811

11,8mm (5 1/4), 12,4mm (5 1/2), 14,6mm (6 1/2), 15,2mm (6 3/4), 19,7mm (8 3/4), 20,3mm (9)

sont livrés avantageusement en qualité garantie.

G. FROIDEVAUX

D.-P. Bourquin 19 - Tél. 26.02

La Chaux-de-Fonds

Benoit Frères

rue du Parc 128 - Téléph. 17.35

Chaux-de-Fonds

livrent mouvements ancre 10,7mm (4 3/4), 11,2mm (5), 11,8mm (5 1/4), 12,4mm (5 1/2), 14,6mm (6 1/2), 15,2mm (6 3/4), de forme et 19,7mm (8 3/4), ronds, qualité garantie.

Demandez prix et échantillons. 2812

11,8mm (5 1/4 lig.)

ovales, Felsa,

15 rubis, en qualité soignée, sont demandés.

Offres avec prix pour paiement comptant.

Case postale Rive 399, Genève. 844

Machines à vendre

état de neuf.

Tour à mettre d'épaisseur Hauser. Machine à sertir Hauser. Un régulateur. S'adresser case Jonction 20, Genève. 850

EXPERTISES - REVISIONS - CONTROLE

Organisation et réorganisation de comptabilités d'après les nouvelles méthodes de comptabilité à décalque, sont entrepris consciencieusement par

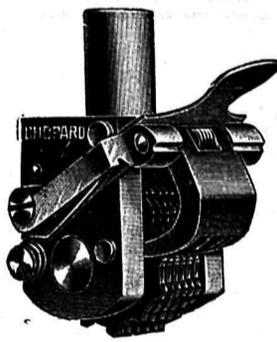
843

BUREAU FIDUCIAIRE ET DE REVISION

JOS. BADET, Expert-Comptable dipl.

Quai du Bas 76, près de la Gare, BIENNE

Téléphone 13.16



Les machines à numérotter CHOPARD

pour Boîtes et Mouvements, pièces détachées d'automobiles et mécaniques sont reconnues les meilleures.

Fonctionnent sur tous les Continents.

Machines à NUMÉROTTER pour PANTOGRAPHES
Balanciers Col de Cygnes, vis de 25 à 35 m/m.

48

Etablissement F. CHOPARD, Nyon Tél. 3.62

GRAVURE SUR MÉTAUX. POINÇONS. CLICHÉS

Les Marques de fabrique

"IVY" ET "POLO"

appartiennent à la Maison

NUMA JEANNIN, The Swiss Watch Factory, à Fleurier

Ces marques sont régulièrement déposées et enregistrées et se trouvent légalement protégées contre tout emploi abusif.

Ayant à faire valoir ses droits contre des contrefacteurs et imitateurs, le titulaire tient à cette occasion à informer tous tiers que l'usage exclusif de ces marques lui est réservé. Il agira selon droit en cas d'infraction quelconques tant pénalement que civilement.

838

DIVERS

ADOLPHE ADLER

3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

Brillants et Roses

ACHATS TAILLIERIES VENTES
Spécialités en tous genres de brillants ronds et de taille fantaisie de toutes formes pour la décoration des montres et de la bijouterie 3794

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retaillage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand-moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules «India» et «Aloxite», etc. Filières en acier à tirer. 234

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

Antoine VOGEL, Pieterlen (près Bienne)

Equarrissoirs „Dag“

Equarrissoirs à pivots, à chaussées et pour charnières de boîtes. Equarrissoirs tous genres, tous cônes et toutes grandeurs. Fabrication automatique par meulage de l'équarrissoir après la trempe.

En vente dans les principaux magasins de fournitures

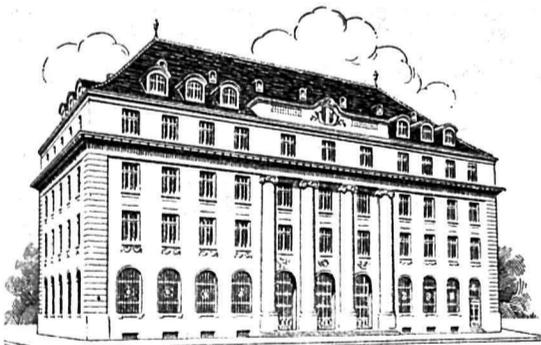
GROS — EXPORTATION

R. Meuslin, Outillage, St-Imier

AVIS

Les intéressés sont informés que la maison Camillo Crippa, de Milan, Via della Ore 6, qui a suspendu ces jours ses paiements n'a rien de commun avec la maison Ettore Crippa, Via Moscova 10, Milan. 837

**BANQUE CANTONALE
NEUCHATELOISE**
LA CHAUX-DE-FONDS 458



Toutes opérations de Banque

**BUREAU FIDUCIAIRE ET COMMERCIAL
GEORGES FAESSLI** 328

Licencié ès-sciences com. et écon. - Expert comptable diplômé A.S.E.
Rue du Bassin 4 NEUCHÂTEL Téléphone 12.90

CONSEILS EN MATIÈRE FISCALE ET FINANCIÈRE
COMPTABILITÉS, EXPERTISES, STATISTIQUES
ORGANISATIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES - ASSURANCES

ACHAT ET VENTE

À vendre avantageusement

un assortiment de 22 montres 42,8^m (19 lig.) et 45,1^m (20 lig.) savonnettes or 14 k. genre allemand, de divers poids et décors, ainsi que 18 pièces lépines 20 lig. or 14 kar. genre Nord.

Demandes à adresser sous chiffre P 21819 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 832

**Fabrique en pleine prospérité
à vendre**

pour raison de santé, dans la région horlogère. Commandes en cours; clientèle et personnel assurés. Les locaux conviendraient aussi à un autre genre d'entreprise.

Faire offres au plus tôt à Publicitas La Chaux-de-Fonds, sous chiffre P 21744 C. 772

Nous offrons à vendre

à conditions avantageuses:

Calottes fortes, or 14 et 18 k., 18,0 et 19,7^{mm} (8 et 8^{3/4} lig.), octogones, carrées, coussins, ovales, tonneaux.

Mouvements ronds très bonne qualité, ancre 16 rubis.

Offres sous chiffre P 21799 C à Publicitas Genève. 818

A VENDRE

mouvts. ancre 14,6^m (6 1/2 lig.) ovale A. S., cal. Patek, 6 rs, sp. plat, bal. non coupé, avec marques américaines, cad. argenté riche.

mouvts. ancre 15,2^m (6 3/4 lig.) tonneau A. S., cal. Patek, 6 rs, sp. plat, bal. non coupé, avec marques américaines, cad. argenté riche.

mouvts. ancre 15,2^m (6 3/4 lig.) tonneau A. S., cal. Patek, 15 rs., sp. plat, bal. coupé, avec marques américaines, cad. argenté riche.

mouvts ancre 11,8^m (5 1/4 lig.) rect. A. S., cal. Patek, 15 rs., sp. plat, bal. coupé, avec marques américaines, cad. argenté riche.

Tous ces mouvements vérifiés dans les 2 positions, à céder à prix très avantageux.

Faire offres sous chiffre P 21760 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 788

Ancienne Maison

offre à vendre son comptoir d'horlogerie, grandes et petites pièces soignées, en cours de fabrication. Marques de fabrique connues et appréciées depuis plus d'un demi-siècle. Eventuellement les locaux pourraient être loués. Belle occasion pour jeune homme voulant s'établir.

S'adresser au notaire René Jacot-Guillarmod, 33, rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds. 826

AMÉRIQUE

Maison importante, dont le représentant sera en Suisse prochainement, demande offres pour:

Mouvements 11,8^m (5 1/4 lig.), 15,2^m (6 3/4 lig.), 23,6^m (10 1/2 lig.) ancre, ébauches Éta, bonne qualité, balanciers nickel, 6 et 15 rubis.

Faire offres détaillées avec prix s. chiff. O 2249 Sn à Publicitas Genève. 836

A vendre:

2 paires de machines aux noyures « Mikron »
2 presses excentriques, 70 et 80 tonnes.
12 balanciers, vis de 45 et 50 mm.
1 rectifieuse « Studer ».
1 tour outilleur « Voumard » complet.

en parfait état et à des conditions très avantageuses. S'adresser à Camille Harder, machines-outils, La Chaux-de-Fonds. 848

DIVERS

PARTICIPATION

Fabrique de montres soignées, cherche fabrique produisant qualité courante en grandes et petites pièces, pour participation aux frais de voyages en Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie.

Fiare offres sous chiffre P 21803 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 824

Commerçant possédant bureau et téléphone à Pforzheim, visitant régulièrement les horlogers de toute l'Allemagne, bien introduit,

cherche la représentation

d'une bonne fabrique de montres de poche et montres-bracelets.

Références de 1^{er} ordre et garanties.

Adresser offres sous chiffre P 21796 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 814

**Chromage de Boîtes
Chromage de Cadrons**

Fabrique „Chromium“, L.-C. Calame
BIENNE, rue du Stand 106 831

Horlogerie de Haute Précision

J. FOREJTAR

Chêne-Bourg, Av. de Bel-Air 11, Genève

Spécialité de petits mouvements pour bracelets, pendants et bagues.

Mouvements Baguettes. 846

Tous les mouvements avec poinçon de Genève.

Spécialité en Étiquettes pour horlogerie-bijouterie ÉTIQUETTES de Luxe pour emballages et étalages

ROBERT RECORDON
LAUSANNE
18, Avenue Ruchonnat

CACHET DE GARANTIE

prix sans concurrence

Terminages

Petites pièces ancre de 15,2 à 23,6 mm. (6 3/4 à 10 1/2 lig.) sont entrepris par maison sérieuse. 89

Travail absolument garanti. Offres Case postale 18516 Stand, Genève.

Fabricant de boîtes de montres

est demandé pour exploiter une nouveauté intéressante. Capital nécessaire, fr. 10.000.

Faire offres sous chiffre P 21830 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 839

Fabrique sérieuse

spécialisée sur mouvements ancres 11,8 - 12,4 - 15,2 mm. (5 1/4 - 6 1/4 - 6 3/4 lig.) rect., 49,7 mm. (8 3/4 lig.) A. S. et Felsa. Demande preneur régulier, prix intéressant.

Calottes or en tout genre. Demandez catalogue. 240

M. Mühlematter & Grimm

Numa Droz 445

La Chaux-de-Fonds

Vérifiages de pierres fines

fins, justes et bien plats. Pour les grandes séries, installations idéales.

A. GIRARD, Erlach

762 (lac de Bienne)

Maison fondée en 1901

Posage de verres de montres

en tous genres. 4848

INCA S. A., CHAUX-DE-FONDS

Paix 87 Tél. 14.06 Gros — Détail

Arrondissage à la machine

Installation pour grande série, rubis, saphir, grenat.

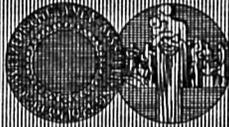
S'adresser s. N 4243 L à Publicitas Lausanne. 842

Installations de dépoussiérage
pour 3241
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)



Fritz Lüthy-Rätz & Co.
THOUNE (Suisse)
Fabrique de **PIERRES FINES** pour l'horlogerie
Maison de confiance et de premier ordre.. Fondée en 1906

Glaces, Balanciers, Gouttes
Contrepivots
soigné et bon courant



Sciages levés pour
assortiments et chevilles
pour ellipses

Bouchons - chatons rectifiés garanti-ronds
Empierrage des mouvements avec ou sans chatons, garantissant l'interchangeabilité absolue n'ayant pas encore été obtenue jusqu'à ce jour.

Aciers
en bandes
Sandvik

Grands stocks pour taillages,
ressorts, aiguilles, assortiments,
emboutissages, pliages, fraises, etc.

NOTZ & Co.
Bienne

HOFFMANN & Co., CHÉZARD (Neuchâtel)
Pivotages Décolletages
en tous genres, grandeur et qualité. toutes pièces et tous métaux
Spécialité de tarauds pour horlogerie
Prix avantageux 742
Articles d'exportation — Organisation scientifique

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES
LE SUCCÈS
Téléph. 19.44 **Chaux-de-Fonds** Succès 5-7
Aiguilles élégantes, bien finies, bon marché.
Spécialité: **Aiguilles Louis XV très soignées**
3494

JBB

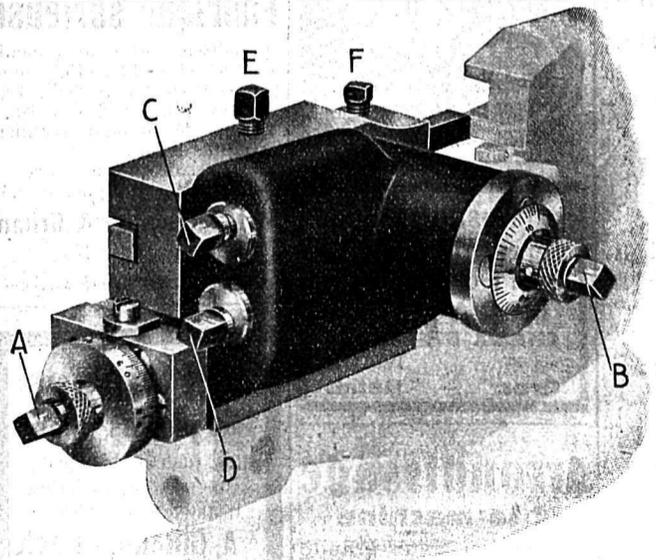


*Du Nord au Sud
de l'Est à l'Ouest
affluent les commandes*

*de boîtes de montres en plaqué or BB
à la Fabrique
Les Fils de J. Breguet Frères
à BIENNE (SUISSE)*

BREGUET WATCH CASE

DÉCOLLETEUSES BECHLER



Tous les porte-outils de nos machines sont pourvus du
réglage micrométrique à double contrôle.
Dans ce dispositif breveté, la précision de la lecture n'est pas influencée, comme dans d'autres systèmes, par la pression nécessaire pour déplacer le chariot, ou par le jeu de la vis micrométrique dans son pas ou entre ses butées. C'est donc **le seul dispositif** qui permette de régler à coup sûr et sans tâtonnement le dernier demi ou **le dernier quart de centième de millimètre.**
Demandez une démonstration.

ANDRÉ BECHLER, FABRIQUE DE MACHINES
MOUTIER